

Sensibilisation et mobilisation des parties prenantes



Afin de faciliter le passage à l'action, la démarche requiert une sensibilisation des membres de l'organisation aux enjeux énergie-climat, comme dans toute démarche de comptabilité carbone traditionnelle. Une organisation se doit de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes de l'organisation (salariés, fournisseurs, clients ...) afin de renforcer sa prise en compte des enjeux énergie-climat dans sa stratégie d'entreprise. Cette sensibilisation peut être une étape du plan de transition.

La sensibilisation peut prendre plusieurs formes : mail aux clients ou fournisseurs, fresque du climat ou autres ateliers aux salariés.
